



**Site classé**  
Patrimoine  
national



## *Col du Cormet de Roselend, Gollet du Cormet de Roselend*

*Savoie*

**Dates des arrêtés : respectivement 28 février 1944 et 29 décembre 1943**

Le Cormet, c'est le col. À 1968 mètres. Nous voici sur un alpage historique du Beaufortain. Ici est probablement né le premier Beaufort, fromage de vache de type gruyère dont la fabrication a été importée par les fromagers suisses au XVIII<sup>e</sup> siècle et que le gastronome Brillat-Savarin appelait "le prince des gruyères". Cette vaste dépression s'ouvre à environ 1800 mètres d'altitude entre des mamelons tranquilles et érodés. À leur pied méandre le ruisseau du Gollet et le Doron - le torrent - du Cormet de Roselend, qui coulent vers le lac de retenue du barrage de la Gittaz, le lac de Roselend, petite mer de 320 ha. Au nord du site, dominent les pentes herbeuses de la Crête des Gittes. Au sud, ce sont les sommets enneigés du massif de l'Aiguille et du Grand Fond. Ici et là quelques chalets d'alpage, qui profitent de l'eau, de l'herbe d'altitude au goût incomparable pour les bêtes, regroupées en grands troupeaux.

Le paysage du Cormet est donc totalement façonné par l'homme qui l'a défriché au Moyen Âge. Un des anciens chalets abrite aujourd'hui une exposition sur le pastoralisme, élaborée par la Société d'Économie Alpestre de Savoie, branche de la chambre d'agriculture consacrée au pastoralisme d'altitude.

### **Type d'intérêt**

Pittoresque

### **Accès**

Libre. La RD 902 traverse le site.

### **Tourisme**

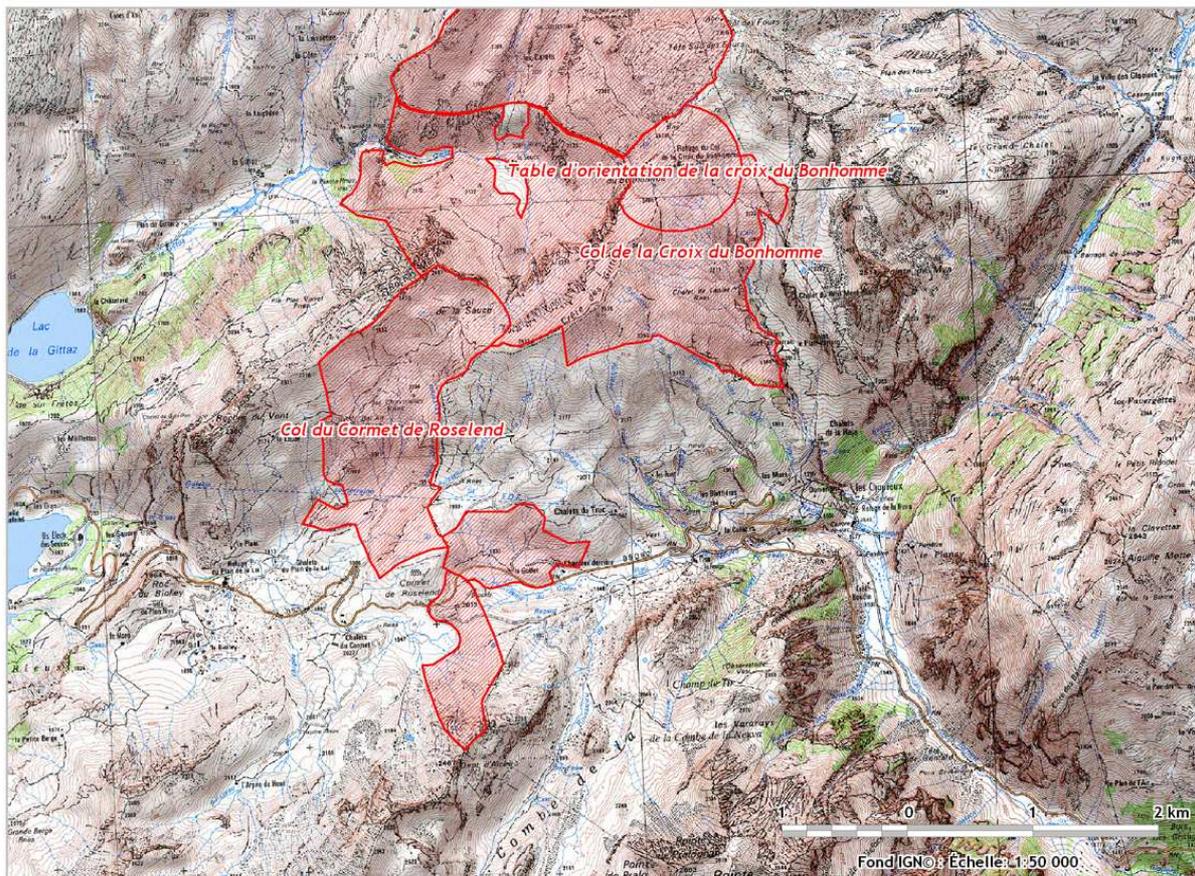
Chalet de Cormet (SEA)

Tél, : 04 79 38 37 57 / 04 79 07 12 57

### **Autres observations**

Le site jouxte le site classé du col de la Croix du Bonhomme. Une autre partie du site du Cormet de Roselend bénéficie du statut de site naturel inscrit, depuis le 13 avril 1943.

## Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

